



9 Avenue Jules Ferry
35340 LIFFRE

FICHE d'INSCRIPTION saison 2013 - 2014
Section : Volley-Ball

NOM :

PRENOM :

DATE de NAISSANCE : /..... / /

Adresse e-mail:

ADRESSE:

TELEPHONE Dom : /...../...../...../...../...../ Mobile : /...../...../...../...../...../

CERTIFICAT MEDICAL de «non contre indication» joint : Oui /__/

REGLES d'ORGANISATION et de FONCTIONNEMENT

1. L'adhésion à l'U.S.Liffre implique l'approbation des Statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au Siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursables).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale
4. La responsabilité de l'association ne peut être éventuellement engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'U.S.Liffre.
Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu (voir les statuts et le règlement intérieur de l'Usl).
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transports des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au code de la route et au code des assurances.

DATE : /...../...../...../ Lu et Approuvé SIGNATURE :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e)autorise mon fils (ma fille) à s'inscrire à l'Usl.

DATE : /...../...../...../ SIGNATURE :

Je soussigné(e)autorise mon fils (ma fille) à quitter seul(e) les lieux à la fin de l'entraînement ou de la compétition et cela sous ma responsabilité.

DATE : /...../...../...../ SIGNATURE :

Je soussigné(e) autorise que les photos prises lors des compétitions soient publiées sur le site internet du club dès lors qu'elles sont protégées par mot de passe.

DATE : /...../...../...../ SIGNATURE :